

Rapport de la sous-commission des comptes 2022

Dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

Composition de la sous-commission

Membres : Monsieur Pierre-Alain Borel PS
Monsieur Christian Piguet Les Vert-e-s, rapporteur
Monsieur Claude-André Moser PLR

La sous-commission du DICI s'est réunie le lundi 27 mars 2023 au Musée international d'horlogerie en présence des personnes suivantes :

- M. Théo Bregnard, conseiller communal
- M. Fabrice Demarle, directeur de secteur Ouest (EOCF)
- M. Alain Fournier, directeur de secteur Sud (EOCF)
- M. Stéphane De Giorgi, responsable secteur administratif (EOCF)
- Mme Gaëlle Poggiali, responsable finances et administration (EOCF)
- Mme Sandrine Keriakos Bugada, déléguée à l'intégration et à la cohésion sociale (INT)
- M. Marc Josserand, délégué aux affaires culturelles (AC)
- M. Joël Jornod, directeur des bibliothèques et archives (BV)
- M. Régis Huguenin-Dumittan, conservateur du Musée international d'horlogerie (MIH)
- M. David Lemaire, conservateur du Musée des beaux-arts (MBA)
- M. Francesco Garufo, conservateur du Musée d'histoire (MH)
- M. Xavier Huther, directeur de MUZOO et administrateur du dicastère
- M. Fernando Soria, administrateur des infrastructures
- Mme Joëlle Garcia-Mottier, assistante de direction (procès-verbal)

Introduction

Le chef du dicastère souhaite la bienvenue aux trois commissaires et note le remplacement de Monsieur Iseli par Monsieur Moser.

560 / Cultes

L'administrateur des Infrastructures précise que les montants de ce chapitre sont liés au concordat cantonal concernant les Églises. Il explique que le montant maximal budgété n'est pas atteint. En effet, certains montants non versés concernent la conciergerie du Grand Temple. Ce dernier étant moins utilisé que par le passé, les comptes s'en retrouvent par conséquent meilleurs. Si la situation venait à changer, ce montant devrait être versé, raison pour laquelle il figure au budget.

Ce concordat - découlant de la séparation de l'Église et de l'État - prévoit également un certain nombre d'éléments à charge de la Ville, tels l'entretien de la tour, des cloches ainsi que de l'horloge. Suite à une question d'un commissaire, l'administrateur fournit quelques précisions sur le concordat. Celui-ci est établi entre trois signataires : la Ville, l'EREN et le Canton. Il précise que le Grand Temple appartient à l'EREN à qui la Ville a décidé de le céder après le dernier grand incendie et que les obligations d'entretien de la Ville concerne uniquement les cultes.

420 - 430 - 435 - 440 - 445 - 450 - 455 / Ecole obligatoire (EOCF)

À peine sortie du Covid, l'EOCF s'est vue impactée dans son organisation par la crise ukrainienne en début d'année 2022, devant ainsi s'adapter à l'actualité. De nombreuses absences ont également été déplorées ce qui a conduit à un report de charge sur les personnes en place.

Des frais de remplacement élevés sont à noter, principalement liés aux cas de Covid. L'analyse sur les 15 dernières années montre un taux stable d'env. 3 à 4% de maladie. En revanche, ces 3 dernières années ont été hors normes en termes d'absence maladie et de maternité, avec moins de cas d'accidents.

Dès lors, le service des remplacements a éprouvé une importante source de stress. Le marché des remplacements s'avère sec notamment lorsque les étudiant·e·s sont en périodes d'examens. Un suivi étroit d'accompagnement est mis en place avec les enseignant·e·s absent·e·s par le biais d'entretiens où sont privilégiés l'écoute et le dialogue.

La direction relève une augmentation depuis 5-6 ans d'élèves intenses (comportements violents, troubles déficitaires, enfant-roi), et ceci dans tous

les cercles scolaires. Cela impacte fortement le personnel socio-éducatif qui compte 22 assistant·e·s au cycle 1. Pour le Canton, ce sont aux communes de prendre en charge ces frais, notamment compte tenu du fait que les enveloppes de soutien sont limitées. Une fatigue s'installe sur les équipes. Bien que le service socio-éducatif (SSE) ait été renforcé, cela n'est toujours pas suffisant pour faire face aux cas de plus en plus lourds.

Dans ce contexte, est arrivée en mai 2022 une annonce du Canton manifestant l'intention de demander la restitution de subventionnements perçus par l'EOCF d'un montant de CHF 266'000.- relatif au traitement de la personne en charge de l'Unité de Promotion Éducative (UPE) entre 2012 et 2021.

La Direction note aussi une certaine lassitude sur des sujets de plus en plus nombreux qui font l'objet d'intenses discussions avec le Canton, notamment concernant le soutien aux élèves en difficultés.

Un commissaire s'inquiétant de la charge sur les membres de la Direction, il est informé qu'une association professionnelle regroupe tous les directeur·trice·s de centres et leurs adjoint·e·s. Des rencontres ont lieu chaque 6 semaines et permettent de s'accorder en vue des rencontres avec le Canton.

Un rapport au Conseil général devrait être présenté prochainement quant à la rénovation de l'aula du collège des Forges, celle-ci n'ayant pas été rénovée depuis sa construction datant d'il y a 50 ans. Des travaux importants sont donc nécessaires avec la mise en place d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour y installer un espace convivial pour les repas de midi. Le projet global est estimé à environ CHF 2'150'000.- et prévoit un calendrier sur 12 mois à compter de l'été 2024.

Aujourd'hui, 48% des élèves ukrainien·ne·s recensé·e·s en appartement (hors centres d'hébergement) dans le Canton sont à La Chaux-de-Fonds et le secteur Ouest en accueille la moitié. Habituellement, chaque année, l'école accueille entre 40 et 45 élèves primo arrivant·e·s. Cette année, ils sont au nombre de 65, en plus des 111 élèves ukrainien·ne·s. L'ouverture de 5 à 6 classes entraîne donc des coûts importants pour l'EOCF. À noter toutefois que l'enveloppe de soutien langagier ne sera pas épuisée à la fin de cette année scolaire.

L'exercice 2023 est maîtrisé avec CHF 9'400.- de montants disponibles.

430 : le dépassement est dû aux frais supplémentaires de personnel pour pallier les absences. Les prestations informatiques ont rejoint ce centre.

435 : une écriture transitoire a été passée pour payer le montant lié à l'UPE. Beaucoup de remplacements ont été organisés avec une baisse des APG, car hors Covid, et les postes *remplacements-salaire* ont été sous-budgétés.

440 - 445 (cycle 2 et 3) : ici aussi beaucoup de remplacements.

450 : le dépassement est lié à divers travaux imprévus, gérés par le SBL.

Remarques générales : un léger dépassement est noté pour les alarmes et surveillance. À noter également une légère hausse des frais judiciaires. Le service juridique est sur-sollicité depuis quelques temps notamment pour des plaintes contre le système scolaire ou des décisions administratives. L'annulation de certains camps scolaires a dégagé une économie compte tenu du Covid. Au niveau des rentrées, une subvention a été touchée pour le projet Espace Nature des Forges, une écriture inhabituelle.

500 / Service des affaires culturelles

À la sortie de la crise Covid, l'année 2022 a repris son fonctionnement normal. La préparation de Capitale Culturelle suisse a passablement occupé et occupera encore le service.

Sur un budget global de CHF 2'715'000.-, le dépassement noté s'explique par un crédit exceptionnel de soutien à la Braderie à hauteur de CHF 20'000.- (subventions autres 363600470) suite à une décision du Conseil communal. Le comité d'organisation - qui cherche à se renouveler - met en avant l'augmentation des coûts tout comme le manque de bénévoles. Ce dernier point est d'ailleurs observé par l'ensemble des organisateur-trice-s d'événements. De même, le mécénat en faveur de la culture peine à retrouver son niveau antérieur. Un rapprochement entre le CHAAR, La Plage et les Horlofolies pourrait se mettre en place afin de consolider la place de la Ville comme capitale des arts de rue.

Un commissaire note que le côté culturel de La Braderie est important et qu'il devrait davantage être mis en avant. Le chef du dicastère confirme que cette manifestation fait partie intégrante de l'identité chaux-de-fonnière et que le Conseil communal la soutient également pour son importance culturelle au sens large. Cet événement aura lieu à nouveau cette année afin de reprendre son rythme des années impaires.

Autre événement populaire incontournable, la Fête de Mai reprendra ses quartiers en vieille ville. Ceci d'une part pour une raison affective de la part de la population, mais également en raison du fait que les Anciens Abattoirs

ne permettent pas d'accueillir autant d'exposant-e-s pour le marché aux puces.

Entre les charges et les revenus, le service a monté un budget maîtrisé. Néanmoins, des inconnues subsistent encore en raison de spectacles reportés ce qui a pour conséquences que les subventions n'ont pas encore retrouvé leur rythme habituel.

Au niveau des revenus divers, un montant de CHF 26'000.- non budgété correspond à CHF 10'000.- de sponsoring pour la Fête de Mai et à CHF 16'000.- de recettes de bars à la Fête de mai. Quant au poste 31050100 "Denrées alimentaires, boissons", celui-ci correspond à des achats-revente pour le Bar tenu par le Comité d'organisation de la Fête de Mai qui a permis de dégager un bénéfice.

Le chef de service revient sur les difficultés de nombreuses associations en raison de l'importante diminution du bénévolat. Nombre d'entre elles s'essoufflent en raison également de la nécessité de se professionnaliser et d'un manque de fonds suffisants pour y parvenir.

501 / Bibliothèque de la Ville (BV)

Les travaux d'aménagement des combles de la Bibliothèque, qui accueilleront cet automne un centre de compétences en photographie, ont bien occupé le service. Ce projet est lié à la donation par l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), en 2020, de matériel de numérisation et de restauration de grande qualité d'une valeur de CHF 482'000.-.

La BV est très active dans le domaine de la photographie. Elle collabore étroitement avec l'Association pour la promotion de la photographie (APPCN), qui organise l'Enquête photographique neuchâteloise 2023. L'Enquête sera menée par Laurence Rasti et portera sur les prisons neuchâteloises. La BV travaille également sur le lancement d'une photothèque, qui consiste à prêter des photographies au public. Ce projet permettra de présenter de manière originale nos collections patrimoniales, et de valoriser le travail de talents actuels. L'Association de soutien à la BV aide à financer le lancement du projet.

Le directeur évoque les postes 30100300 et 31700210 : la BV n'a pu accueillir que peu de civilistes et de stagiaires en affectation longue en 2022. En effet, la grande majorité de ces personnes ont demandé de courts services alors qu'idéalement il serait préférable d'en avoir en affectation longue au vu du temps de formation.

Une hausse de la fréquentation a été constatée en 2022 avec un peu moins de 60'000 visiteur·euse·s, soit près de 8'500 de plus que pour l'année précédente. Le directeur note également une hausse des usagers actifs. Le programme d'animations a été très riche et varié tout au long de l'année afin d'attirer de nouveaux publics d'horizons très divers.

Un commissaire s'interroge sur le montant de CHF 55'000.- d'amortissements non planifiés. Le directeur du dicastère répond qu'une décision a été prise au Conseil communal de faire quelques amortissements supplémentaires d'études préalables pour le projet CAP (Centre d'Archives et Patrimoine). À la question d'un commissaire sur la nature du poste 31060000 "Matériel médical et sanitaire", le directeur précise qu'il s'agit de masques, de gants et de désinfectant. Il précise que le défibrillateur est géré par le DREPES. Pour conclure, les comptes sont bien alignés sur le budget.

502 / Bibliothèque des Jeunes (BJ)

Durement touchée par la pandémie en 2020 et 2021, la fréquentation reprend de l'élan avec 28'000 visiteur·euse·s sur les deux sites, soit pratiquement le même niveau qu'en 2018 et 2019.

Les comptes n'appellent pas de remarques particulières. Le directeur note toutefois que les frais de déplacements sont en diminution car certaines formations se sont encore tenues en visioconférence.

505 / Archives communales

L'important projet du nouveau Centre archives et patrimoine (CAP), mené en partenariat avec les Archives de l'État de Neuchâtel, a bien occupé l'exercice 2022.

Le directeur précise qu'habituellement 1,2 EPT est engagé dans le service. Au vu des difficultés à recruter un·e archiviste suite à une démission, le service sera réorganisé. Le directeur y voit toutefois une opportunité de repenser ces postes, notamment en spécialisant les activités pour attirer des candidat·e·s. Des dossiers de qualités sont arrivés et les entretiens vont pouvoir débiter.

Répondant à une question, le directeur précise aux commissaires que les Archives de la Ville, sous le centre 505, sont à distinguer du pôle patrimonial de la BV (archives privées, département audiovisuel, imprimés neuchâtelois) du centre 501. Par conséquent, les comptes sont séparés. Pour conclure, il

informe que 89 recherches ont été menées dans les fonds des Archives de la Ville. Celui du Corbusier est le plus consulté avec 15 consultations.

510 / Services généraux des musées (SGM)

2022 a été une année relativement usuelle malgré un soutien extrêmement important apporté dans la finalisation des travaux (architecturaux et scénographiques) ainsi que lors des festivités d'inauguration de MUZOO.

Les musées de la Ville font face à une problématique liée à l'un des dépôts externes dont le bail a été dénoncé. Dans ce cadre, les SGM doivent identifier puis équiper de nouveaux espaces permettant d'accueillir les collections.

À la demande d'un commissaire, le chef de service indique que les SGM comptent 7 personnes (5.2 postes), dont une seule à plein temps.

En plus des nettoyages et de l'entretien quotidien, les SGM assurent également l'entretien technique des bâtiments muséaux en s'appuyant sur d'importantes qualifications internes, notamment dans les domaines de l'électricité, de la serrurerie et de la peinture.

511 515 / MUZOO

Outre le fonctionnement standard du secteur zoologique (515), l'année a été particulièrement intense pour le service. L'essentiel de l'activité 2022 a été consacrée à la réouverture du secteur muséal (511) après plus de 8 ans de fermeture et 6 ans de projet. Cela a notamment impliqué la finalisation du chantier architectural, la réalisation complète de la scénographie, les déménagements de l'administration et des collections depuis l'Hôtel des Postes, la réhabilitation intérieure des quatre premiers pavillons du vivarium ou encore la constitution des équipes d'accueil et de surveillance.

2022 a donc été éprouvante pour les deux secteurs et a encore été compliquée par des problématiques architecturales, scénographiques ainsi que des retards et une forte hausse des prix (Covid et crise géopolitique). L'année s'est terminée en apothéose avec les festivités des 16, 17 et 18 décembre.

Plus de 11'000 visiteur-euse-s ont été décompté-e-s sur le seul mois de décembre : 6'000 durant le week-end d'inauguration et 5'000 de plus sur les 8 jours d'ouverture en décembre. 80 abonnements annuels ont été vendus.

Les recettes de la nouvelle boutique se situent au-delà des attentes *pro rata temporis* avec CHF 15'000.- de chiffre d'affaires. La cafétéria a, quant à elle,

réalisé un peu moins de CHF 5'000.- de recettes en 2022, également au-dessus des projections *prorata temporis*.

Les hôtesse-s d'accueil se chargent autant de la cafétéria, de la boutique que de la billetterie. Il s'agira néanmoins de réajuster la dotation générale qui ne s'avère pas suffisante durant les après-midis des vacances, week-ends et jours fériés.

Le directeur précise également que l'auditorium commence à être loué.

Au niveau des travaux à venir du secteur zoologique, la requalification de certains enclos sera entreprise, de même que l'enveloppe du vivarium qui génère beaucoup de déperditions énergétiques et actuellement chauffé à l'électricité. Le directeur précise que l'Ancien-Stand est, lui, équipé d'une chaudière reliée au gaz.

Selon un commissaire, l'exposition n'est disponible qu'en français. Le directeur lui répond que les traductions en allemand et anglais sont en cours de finalisation et seront disponibles sur l'application IZI.Travel.

Un commissaire relève que certains de ses ami-e-s lui ont fait part de commentaires un peu désabusés par certains propos exposés au sortir de l'exposition de référence. La réalité n'est certes pas très optimiste, mais il jugerait bénéfique de terminer sur une note d'espoir. Le directeur l'admet et rappelle que la réalisation de plusieurs éléments de l'exposition a dû être reportée. Il indique également qu'un programme de médiation pour accompagner cette visite est en cours de développement. Dans ce cadre, une équipe de médiation sera constituée pour accompagner les visiteur-euse-s, ceci également en raison d'une forte demande d'ateliers, d'anniversaires ou de visites guidées. Les coûts attendus seront, dans la plupart des cas, auto-financés.

Un commissaire informe de l'impossibilité de repartir de MUZOO en bus le dimanche avec une liaison directe pour la gare. Ce point devrait être repris avec TransN, tout comme la dénomination de l'arrêt de bus.

512 / Musée d'histoire (MH)

L'année 2022 a été marquée par l'exposition temporaire "*Enfants du placard. À l'école de la clandestinité*", en collaboration avec l'UniNE. La soirée de finissage s'est déroulée lors du lancement de la SACR (semaine d'actions contre le racisme) et a connu une forte affluence (plus de 500 personnes en une journée). L'événement a été important en termes de visibilité, à l'image du projet qui a remporté un vif succès tout au long de l'exposition en attirant

des publics locaux, nationaux, mais également internationaux. Sa couverture médiatique a également été importante.

De cette exposition a découlé un riche programme d'animations, qui ont attiré un très nombreux public : conférences, tables-rondes, atelier d'écriture et de danse, projection au cinéma ABC, visites guidées adaptées au public malvoyant ou encore en français facile à lire et à comprendre (FALC).

La publication d'un catalogue financé par une recherche de fonds réunissant l'Institut d'histoire de l'UniNE et le MH à hauteur de CHF 20'000.- devrait avoir lieu au moment de remonter prochainement l'exposition à Ecublens. À la question d'un commissaire, le conservateur répond que ledit catalogue ne contiendra pas de partie audio, mais uniquement des citations, dont celles d'un entrepreneur de la région.

Au niveau de la fréquentation, les revenus ont dépassé ce qui avait été budgété (CHF 9'442.85, au lieu des CHF 7'000 prévus). Le musée a accueilli un total de 8'064 visiteur·euse·s (5'693 adultes et 2'371 enfants) au 31 décembre 2022, soit une nette augmentation par rapport à 2021 (5'957 visiteur·euse·s). Le conservateur n'a en revanche pas la répartition entre les entrées gratuites et payantes, bien que ces dernières aient été plus importantes que le budget. Le conservateur précise que c'est le propre de tout musée d'avoir une proportion importante de visiteur·euse·s non payants, notamment pour un musée qui se veut rassembleur, tel le MH qui joue un rôle local et social important.

2023 sera l'année anniversaire des 100 ans du MH avec une exposition sur l'histoire du Musée d'histoire dont le vernissage est prévu le 9 septembre. À noter que les futurs travaux dans le Parc n'auront pas d'incidence à cette date-là, leur impact sur le MH étant prévu au printemps 2024.

Un autre projet est en cours avec l'Institut d'histoire et de muséologie de l'Université de Neuchâtel (IHAM) : 10 étudiant·e·s en master feront un bilan du MH dans le cadre d'un projet muséal de deux ans qui fournira la base des réflexions et du projet de rénovation muséographique, présenté au public à partir de mars 2026.

Pour conclure, le budget a été respecté avec des charges inférieures à celles budgétées et des revenus supérieurs.

513 / Musée international d'horlogerie (MIH)

2022 renoue avec la reprise pleine et entière de toutes les activités et du rayonnement du MIH. L'année a aussi été marquée par l'acceptation du crédit

d'investissement pour le Parc des musées et l'étanchéité du MIH en particulier, ainsi que par l'exposition *Éclat de verre*, dédiée aux savoir-faire des émailleur·euse·s. Cette exposition s'est vue accompagnée d'un ouvrage de synthèse des collections émaillées du MIH et de l'Ecole d'arts appliqués, et a été éditée en trois langues.

Le succès a également été au rendez-vous avec la remise du Prix Gaia, la Bourse suisse d'horlogerie ainsi que lors de plus petits événements tels les Afterworks et le Festival des ateliers pédagogiques. Autant d'événements qui ont fortement sollicité les collaborateur·trice·s, au nombre de 9,35 EPT.

Les collections se sont enrichies de 70 objets, qu'il s'agisse de dons ou d'acquisitions.

Au total, 34'002 visiteur·euse·s dont 21'733 payants, se sont rendus au MIH en 2022. Ce chiffre est très satisfaisant, malgré la part encore manquante de visiteur·euse·s extra-européens. Ceux-ci ont représenté le 11% des entrées payantes en 2022 alors que ce taux s'approchait plutôt de 25% avant la pandémie. Le total des entrées représente la somme de CHF 258'673.15. À noter que le MIH compte environ deux tiers d'entrées payantes, ce qui est très élevé.

Outre le très bon niveau des recettes et subventions, le conservateur ne relève pas de modification significative en 2022 par rapport au budget ni par rapport aux comptes précédents.

514 / Musée des beaux-arts (MBA)

L'année 2022 a été exemplaire au niveau de l'ambition du Musée avec trois expositions. La première d'importance au niveau du patrimoine régional avec le style sapin, puis Stéphane Zaech et Simone Holliger avec une mise en avant de la création suisse et enfin Nina Childress, dont l'écho médiatique a résonné internationalement.

Fort de ce succès, le musée a accueilli 12'500 visiteur·euse·s en 2022, soit une augmentation de plus de 20% par rapport à la fréquentation observée avant la pandémie. Le conservateur explique que la part du public payant reste moindre, comme pour l'ensemble des musées suisses et informe de la répartition suivante, relativement constante : 40% des visiteur·euse·s proviennent du Canton, 40% du reste de la Suisse et 20% hors Suisse.

Le conservateur note une hausse au niveau des recettes de la boutique et fait part d'un partenariat fructueux avec une librairie de la place. Les livres se vendent bien mais génèrent peu de marge, tout comme les cartes postales.

En revanche, les articles de papeterie de luxe peinent à se vendre. Le catalogue Stéphane Zaech reste dans les meilleures ventes alors qu'il n'a rien coûté en bénéficiant d'un sponsoring externe.

2022 a aussi été une année importante en termes d'édition avec la publication de deux catalogues qui ont donné au musée une visibilité internationale.

Le conservateur souligne enfin le travail considérable réalisé pour la recherche de fonds, avec plus de 100'000.- CHF apparaissant dans le compte 43090010. Il note que cela représente l'addition de nombreux montants et rappelle que le soutien Nestlé est terminé. À la question d'un commissaire demandant si le temps passé à la recherche de financement ne coûte pas davantage que les rentrées financières en elles-mêmes, le conservateur répond par la négative. Il est rappelé l'importance que le comité de la SaMba (Société des Amis du MBA) et la commission comportent en leur sein des personnes connaissant les rouages de recherches de fonds et servent de relais avec l'extérieur.

Un point d'attention est mis sur les ressources humaines pour amoindrir le rythme et la charge administrative. En ce sens, le conservateur informe d'une augmentation de 3 à 5 mois de la durée des expositions afin de mieux échelonner les périodes de montage. Les publics auront également davantage de temps pour les découvrir.

Deux projets de publication sont en cours : un livre sur Léopold Robert et un catalogue de la Biennale porté par la SaMba.

Bien que ces coûts n'apparaissent pas significativement dans les comptes 2022, le musée a largement soutenu le projet de Numa-Droz 175. Les travaux sont en cours.

Concernant l'achat des vitraux Art nouveau, le conservateur rappelle que le musée n'achète pas d'œuvres. En revanche, il est possible de passer devant le Conseil communal qui peut à l'occasion soutenir un achat, comme cela a été le cas pour lesdits vitraux.

490 / Intégration

2022 a été une année constitutive pour le service avec la célébration de son premier anniversaire en ce début 2023 lors d'une exposition au Grand Temple qui a connu un vif succès et reçu une importante couverture médiatique, très favorable au renom de la Ville.

La population étrangère constitue presque un tiers de la population totale. Avec 117 nationalités et une crise migratoire presque similaire à celle de

2014 et 2015 en sus de l'Ukraine, les défis de l'inclusion et plus encore ceux de l'exclusion sont plus que jamais d'actualité et confirment la nécessité de mettre en place et de mener une politique de gestion de la diversité.

La question ukrainienne a beaucoup occupé le service l'année dernière et se poursuivra encore cette année.

Outre le concept d'intégration défini en 2022, un important travail a été entrepris avec différents services de la Ville tout comme avec les associations, les communautés et les institutions. L'an dernier, 9 projets à caractère intégratifs ont été soutenus. Il s'agit davantage de soutien logistique et de coaching que de soutien financier. Un important travail de réseau a en outre été mis en place avec les autres délégué·e·s à l'intégration (Ville de Neuchâtel, Canton, Conférence des délégué·e·s à l'intégration) pour mutualiser les outils et les plans d'actions.

L'an dernier, une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble du personnel afin de mesurer la diversité, la discrimination et les questions de conciliation vie privée-vie professionnelle. Les résultats sont intéressants et significatifs au vu de la participation qui s'est élevée à 52%. Si la diversité est bien présente avec la représentation des principales nationalités en Ville, on constate néanmoins une sur, respectivement sous-représentation de certaines communautés. Par ailleurs, une personne sur quatre (légèrement en dessous des statistiques nationales) s'est sentie discriminée sur son lieu de travail durant les deux dernières années, notamment sur les questions de genre, d'âge, puis d'origine. Un groupe de travail *Diversité*, piloté par le service de l'intégration, va plancher sur un plan d'actions qui sera soumis aux autorités.

Enfin, un important travail a été mené au niveau de la communication : création d'une page internet spécifique à l'Ukraine, site internet du service, liste de diffusion à l'ensemble du réseau intégration. Le logiciel de traduction instantanée de "Google" a également été installé et permet à toutes les pages du site de la Ville d'être traduites dans toutes les langues.

Le service a également mis en place des courriers de bienvenue aux nouveaux habitant·e·s dans un souci de développer l'accueil, en collaboration avec le futur service à la population.

Participation et citoyenneté se développeront par un projet pilote (Citoyenneté@cdf) validé par la Confédération qui le soutient à hauteur de CHF 215'000.-.

Le chef de dicastère et les commissaires relèvent la multitude de tâches accomplies au sein de ce service en peu de temps et avec peu de ressources.

Au niveau des comptes, le budget de CHF 20'000.- pour mener et/ou soutenir des projets a été respecté.

Le seul élément réadapté dans les comptes est la location du bureau qui a été imputé sur le service (auparavant imputé aux Affaires culturelles).

Le rapporteur de la sous-commission

Christian Piguet